

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Historien catholique honoré. — Le Saint-Père a daigné adresser un précieux autographe à M. Louis Pastor, directeur de l'Institut historique autrichien de Rome, à l'occasion du 60^e anniversaire de sa naissance.

De même les cardinaux Merry del Val, Kopp et Horning ont adressé des lettres de félicitations à l'illustre savant, à l'auteur de *l'Histoire des Papes depuis le moyen âge*.

M. Louis Pastor, d'une vieille famille d'Aix-la-Chapelle, est depuis 1901 directeur de l'Institut historique autrichien, après avoir occupé avec distinction pendant quelques années une chaire à l'Université d'Innsbruck.

M. Louis Pastor, étant un catholique zélé, trouva des difficultés à s'établir dans une université allemande. Il a tourné alors ses pas vers l'Autriche et est devenu une des gloires de la science historique.

M. Pastor a été aussi élu dernièrement membre de l'Institut des inscriptions et belles-lettres de Paris.

La réforme du Droit canon. — La Commission pontificale pour la codification du droit canonique a déjà terminé la plus grande partie de son travail. Elle a mis la dernière main à la rédaction du troisième volume du nouveau code ; et ces trois premiers volumes sont maintenant expédiés à l'examen de tous les évêques du monde qui les feront à leur tour examiner par les spécialistes de leurs diocèses respectifs. Les évêques ont un délai de plusieurs mois pour rédiger les observations qu'ils auraient à formuler sur le texte proposé et pour les faire parvenir à Rome.

Les trois premiers volumes renferment toutes les lois ecclésiastiques qui concernent les personnes, les biens d'Eglise, les charges et les pénalités ecclésiastiques. Il reste encore à coordonner la matière d'un quatrième volume qui sera terminé dans le courant de l'année. La Commission pontificale aura à s'occuper alors des observations présentées par les évêques sur le texte primitif et à rédiger le texte définitif du nouveau code. On compte qu'elle pourra venir à bout de cette besogne en six mois et le désir de Pie X serait de promulguer par une encyclique, l'année prochaine, au jour de la Saint-Pierre, le recueil des lois canoniques.

A l'Index. — Le philosophe douxereux pour les stations balnéaires et les journaux à la mode, le songe-creux qui se donne des airs de sage antique, Maurice Maeterlink, a vu par décret du 26 janvier, toutes ses œuvres mises à l'index.

La fête patronale du Saint-Père — Le 19 mars, Sa Sainteté Pie X célébrait sa fête patronale.